

LE TRAFIC COMMERCIAL DU PORT DE TAMATAVE DE 1864 A 1882

par

Henri FLORENT

L'année 1864, date d'accession de Rainilaiarivony au poste de Premier Ministre, après l'éviction de son frère Ravoninahitriniony, clôt une période d'instabilité politique datant des dernières années du règne de Ranavalona I. Les dix-huit années suivantes, jusqu'au déclenchement de la première guerre franco-hova de 1882, sont marquées par les efforts continus de l'oligarchie dans l'entreprise de renforcement de son pouvoir économique. Tout d'abord en éliminant la concurrence étrangère au niveau du commerce intérieur, en organisant ensuite ce dernier à son profit et finalement en portant ses efforts sur l'exploitation des potentialités du pays et le développement des réseaux commerciaux.

Dans ce processus de transformation mis en branle par l'oligarchie au pouvoir, le gouvernement de Tamatave a une place de choix. Tamatave est le premier port de l'île et le lieu de résidence des consuls étrangers: importance politique et commerciale dont, mais aussi économique grâce à la diversité des ressources que recèle la région.

La reine Ranavalona II n'hésitait pas à comparer l'importance de Tamatave à celles d'Ambohimanga et d'Antananarivo.

« Ici à Tamatave, dit-elle, ce n'est pas comme dans tous les autres ports car c'est ici que je fais venir les marchandises dont j'ai besoin, et c'est de ce gouvernement important que vous avez la charge. Ainsi, prenez toutes

précautions afin de protéger la vie des gens, car Tamatave figure à la même enseigne qu'Ambohimanga et Antananarivo» (1).

En effet si ces dernières doivent leur importance aux valeurs historiques et au *hasina* qui se rattachent à leur nom, celle de Tamatave est dûe à son rôle économique et commercial. Le gouvernement de Tamatave présente en effet des atouts favorables à une expansion économique : facteurs naturels, situation géographique, qui font de cette région le fournisseur privilégié des îles Mascareignes en denrées de subsistance, mais aussi le port de débarquement des produits manufacturés vendus par les maisons mauriciennes et réunionnaises. La crise économique que subit ces îles à partir des années 60 accentue leur dépendance vis-à-vis de Madagascar en matière d'approvisionnements. Tamatave est ainsi devenu « la porte océane du royaume ». L'oligarchie au pouvoir saura-t-elle mettre à profit ces atouts ? Les efforts du gouvernement afin d'améliorer les infrastructures de ce port sont-ils à la mesure de l'importance qu'il lui accorde ? Quelle a été durant cette période l'évolution du trafic commercial ? Telles sont les questions qui seront au centre de la présente étude.

Nous examinerons en premier lieu le rôle de l'administration et des diverses catégories de commerçants dans le développement de ce port. Dans une deuxième partie, nous étudierons l'évolution du trafic commercial de 1864 à 1882 et nous essayerons finalement de dresser un bilan critique du système de développement mis en place par le gouvernement de Rainilai-arivony.

Le court règne de Radama II avait contribué à l'affaiblissement du pouvoir central et à l'anarchie administrative. Les gouverneurs des provinces partisans des *Menamaso* et par conséquent forts de l'appui du roi donnaient libre cours aux abus de toutes sortes. Andriamandroso gouverneur de Tamatave ne fait pas exception, il est accusé d'avoir détourné dix mille piastres sur les droits de douane (2). L'administration était désorganisée. Les *mpitan-tsaina* (3) perdaient leurs prérogatives et la circulation des hommes n'étant plus contrôlée, il s'ensuivait une désorganisation des économies régionales.

-
- (1) A.R.D.M. III CC 1876, Toamasina, Rainifiringa 15 Hrs et Rainitavy 13 Hrs à Ranavalomanjaka.
 - (2) A.R.D.M., III CC 1864, Toamasina, Adjady. Raharolahy 14 Hrs à Rasohimanjaka.
 - (3) Les *mpitan-tsaina* : litt. « gardien du drapeau » choisi parmi les descendants des anciens chefs locaux ralliés à Radama 1er. Les *mpitan-tsaina* sont les intermédiaires entre le pouvoir merina et les populations betsimisaraka.

Afin d'arrêter cette anarchie, Rainilaiarivony entreprend des réformes visant à assainir l'administration, à régler les transactions commerciales. Des efforts dans le domaine social sont aussi consentis.

I

PRISE EN MAIN DU DEVENIR DE TAMATAVE

Premier port de l'île et principal centre commercial de la région, Tamatave draine les produits de la province et même ceux des autres régions. Il est le débouché des produits venant des Hautes Terres mais aussi le port privilégié de débarquement des produits importés. L'importance du trafic portuaire rend nécessaire la mise en place d'un service des douanes efficace.

REORGANISATION DU SERVICE DES DOUANES

Les droits de douane avaient été supprimés par Radama II. Leur prélèvement avait repris au lendemain de sa mort mais le service était entièrement désorganisé: manque d'effectif, absence de contrôle, bâtiments défectueux. A partir du mois d'Adizaoza 1864, le gouvernement décide une reprise en main de ce service qui comporte désormais deux sections:

Ladoany Atsinanana (Douane de l'Est) dont les officiers avaient pour rôle d'enregistrer les marchandises exportées et importées. Ces registres devaient comporter en outre le montant des droits perçus. Les relevés étaient arrêtés tous les quatre mois en présence du gouverneur, des officiers des douanes et des notables. Etaient déduits des recettes le «*Isampolo afaka aloha*» ou 10%, le «*Loso isampolo*» correspondant au 1/20 des 90% restant, à répartir entre les officiers et notables, les frais de réception des étrangers, le montant des achats au nom de la reine. Le reste était envoyé à Antananarivo(4).

Ladoany Atsimo (Douane du Sud), s'occupait du stockage des marchandises.

Les effectifs du service ont été renforcés. Ainsi la douane de l'Est dénommée aussi grande douane, est désormais dirigée par Rainizafimbola 12 Honneurs, secondé par les officiers Ratefy 12 Hrs, Rainimaresahanina 12 Hrs, Radafiroasana 9 Hrs, Ranisa 7 Hrs, Ranarana 7 Hrs, Rakotovao 6 Hrs et les secrétaires Rastanislas 7 Hrs, Rabetoandro et Raibo. La douane du Sud ou petite douane a à sa tête Raindrangory 11 Hrs aidé de 3 officiers, Andrianavalontsoa 11 Hrs, Rasoanirainy 10 Hrs, Andrianirodo 9 Hrs et

(4) Florent (Henri), Le gouvernement de Tamatave de 1864 à 1882, Développement économique, Université de M/car EESL 1979 p. 43.

d'un secrétaire Rasehenolahy 6 Hrs (5). Rainisompay coordonne et supervise les activités de ces deux entités.

En 1876, un médecin le docteur Rakotonamboa est affecté au service des douanes. Il a pour rôle de prélever les droits de douane perçus en nature sur les médicaments (6).

Les bâtiments sont rénovés. Les toitures en feuilles de *ravinala* sont remplacées par des tôles. Un nouveau canot est mis en service pour permettre aux officiers de visiter les navires en rade. Jusqu'alors l'embarcation utilisée à cet effet était prêtée par des commerçants étrangers (7).

Lors de ces visites, les officiers de douane devaient vérifier les manifestes, taxer les droits de tonnage, relever le nom du capitaine. Dans le cas des navires de guerre, ils notaient les caractéristiques de l'armement et l'effectif de l'équipage. Des laissez-passer étaient délivrés pour les marchandises déjà taxées dans le cas où le navire devait relâcher dans un autre port malgache. Ces taxes sont prélevés selon un tarif établi en 1866. Il avait été l'œuvre des autorités de Tamatave avec comme partenaire le Consul britannique Pakenham, ainsi que le stipulait l'article 6 du traité anglo-malgache de 1865.

Le principe fondamental est la taxe de 10% ad valorem. Selon les clauses du traité, cette taxe est payable en argent mais la reine préconise la taxation en nature, notamment pour les produits importés. La taxation en nature pour les importations présente l'avantage de faciliter les formalités douanières tout en ne nuisant pas aux intérêts de la couronne. A l'exportation, les marchandises sont par contre taxées en argent. En fait ces droits étaient perçus deux fois. Tout d'abord au niveau du propriétaire qui devait s'acquitter du *fadintseranana an-tanety* ou droit de douane sur la terre ferme, ensuite au niveau de l'exportateur qui payait le *fadintseranana an-dranomasina* ou droit de douane à l'exportation (litt. droit de douane sur la mer). Le tarif prit effet à partir du mois d'Alohotsy 1866 (8). Les bœufs, principale exportation de Tamatave, sont les plus fortement taxés, viennent ensuite les peaux, la cire, le café, la gomme copal, le caoutchouc. Les produits rares à l'époque sont facilement repérables par leur taxe élevée;

(5) A.R.D.M. BB 73, p. 122 v. Antananarivo, 14 Adimizana 1878, Rainilaiarivony P.M. à Rainifiringa 15 Hrs.

(6) A.R.D.M. BB 55 p. 34 — Ranavalona II à Rainifiringa 15 Hrs, 20 Alakaosy 1876.

(7) A.R.D.M. BB 57 p. 85 — Antananarivo, 24 Adaoro 1881, Ranavalona II à Rainifiringa 15 Hrs.

(8) A.R.D.M. BB 50, pp. 723-725 — Antananarivo, 10 Alohotsy 1866, Rasoherimanjaka à Raharolahy 14 Hrs.

ainsi le café est taxé 1,12 piastres les 100 livres, tandis que la viande de bœuf salée, 1,12 piastre les 300 livres ; de même le maïs est taxé plus cher que le riz blanc, respectivement 0,25 piastre et 0,12 piastre les 100 livres.

L'application de ces différentes mesures a été attentivement suivie par le gouvernement d'Antananarivo. La moindre baisse dans les recettes douanières fait l'objet d'une demande d'explication. Le rôle de Rainisompay a été déterminant dans la mise en place et le fonctionnement de ce service. Sa nomination en 1873 comme gouverneur de Betsizaraina lui a été offerte en reconnaissance de son action au port de Tamatave (9).

Parallèlement à cette réorganisation douanière, des réformes administratives sont entreprises. Elles visent à mettre en place un système de contrôle plus efficace de la population.

LES REFORMES ADMINISTRATIVES

La mise en place des réformes administratives est entreprise à partir des lois connues sous les appellations de Code Rasoherina, promulgué en 1863 et Code Ranavalona II en 1868.

Le premier contient 68 articles et comprend un tarif en cinq points des quotités de répartition dans les procès de biens (10). Il concerne aussi bien le droit pénal, civil, administratif que commercial. Il rétablit la peine de mort abolie sous Radama II. Le second est subdivisé en 101 articles et complète le code Rasoherina qui prévoyait dans son article 66 que « toutes les pénalités prévues aux présentes lois devront être réduites de moitié lorsqu'elles sont appliquées à des sujets des provinces où le gouvernement fait œuvre d'organisation et de pacification ». Le Code Ranavalona II précise dans son article 101 que ces lois « sont les mêmes pour vous tous et ne sauraient changer selon la physionomie des gens » (11).

Comment dans la pratique étaient appliquées les dispositions énoncées dans ces codes ?

La possession de lois écrites confère au gouverneur un prestige supplémentaire. De par la nature même de la loi, il est à la fois le chef de l'administration de la justice et de la police. Celui qui avait la charge d'un poste secondaire (*zanabohitra*) n'avait pas droit à la copie du code et devait par conséquent constamment se référer au gouverneur du *renivohitra* (chef-lieu). Le gouvernement de Tamatave était subdivisé en 3

(9) A.R.D.M. II CC 5, pp. 26v-27r — Antananarivo, 3 Adalo 1873, Ranavalona II à

(10) Julien (G.), *Institutions politiques et sociales de Madagascar*, p. 520 et p. 644.

(11) Julien (G.), *op. cit.* p. 533.

zanabohitra, chacun commandé par un gouverneur dépendant du gouverneur de Tamatave. Il s'agit de Mahasoa ou Soamandrakizay où était installée la sucrerie royale, Tanimandry et Vatomandry. Chaque *zanabohitra* avait à sa disposition une garnison, sa juridiction s'étendait à tous les villages de sa circonscription. Au niveau du village l'autorité administrative est représentée par un *mpitan-tsaina* ou chef de village, en général un descendant de *lohandriana* ou chefs locaux d'avant la conquête merina. Ainsi le *mpitan-tsaina* d'Ambohibohazo est choisi parmi les descendants du *lohandriana* Sahamorona (bord de la rivière Rianila) parmi les descendants de Ramaroany (12). Le *mpitan-tsaina* est l'intermédiaire entre la communauté villageoise ou *fokonolona* et les autorités. Il est responsable devant elles de l'exécution des corvées, de la collecte des divers impôts, de l'ordre public et du recensement de la population. Le signe distinctif du *mpitan-tsaina* est la possession du drapeau. En 1868, la reine nomme 21 nouveaux *mpitan-tsaina* (13).

La mise en place des garnisons dans les *zanabohitra*, le renforcement de l'autorité des *mpitan-tsaina* va permettre à l'administration de contrôler efficacement une population jusqu'alors assez mouvante. Tout déplacement de population est aussitôt transmis aux autorités supérieures (14). Il s'agit pour l'administration de sédentariser les populations de cette région aux potentialités multiples pour une meilleure prise en main des rouages de l'économie.

MAINMISE SUR LES ROUAGES DE L'ECONOMIE

Le contrôle de l'économie par l'oligarchie merina s'effectue par l'intermédiaire de ses représentants locaux : les officiers et les aides de camp. Dans ce processus, l'oligarchie doit faire face à des concurrents avec lesquels elle va devoir soit lutter soit composer : commerçants étrangers, notables betsimisaraka, commerçants merina ne faisant pas partie de l'oligarchie. Comment va se dérouler cet affrontement d'intérêts ? Quels sont les atouts dont disposent les forces en présence ?

LES MANOEUVRES DE L'OLIGARCHIE

En 1886, Postel décrivant les relations commerciales existant entre étrangers et malgaches disait à propos de la côte orientale « Ici, nous avons

(12) A.R.D.M. SS 8, p. 174.

(13) A.R.D.M. BB 52, 3 Alakaosy 1868, Ranavalona II à Rainifringa 15 Hrs.

(14) A.R.D.M. III CC 1865 — Toamasina 27 Asorotany, Raharolahy 14 Hrs à Rasohimanjaka en 1874, le *mpitan-tsaina* de Marosiky, Rainikoto se plaint que 400 de ses administrés se sont déplacés dans la circonscription voisine, celle du *mpitan-tsaina* Belanona.

surtout affaire avec les Hova» (15). Cette prépondérance merina est l'aboutissement d'un processus minutieusement mis en place par le gouvernement de Rainilaiarivony et qui consiste en premier lieu à mettre en place des hommes sûrs : aides de camp et officiers et en second lieu à éliminer, par des mesures administratives adéquates, les éventuels concurrents.

Dès 1863, alors qu'il n'était que Commandant en Chef, Rainilaiarivony met en place tout un réseau d'aides de camp qui sont à la fois des agents commerciaux et de renseignements. Ce sont soit des militaires, soit des civils mais en général des résidents de la région et qui par conséquent sont au courant des circuits commerciaux. Etre aide de camp d'un haut personnage est un privilège, souvent accompagné d'une nomination dans l'administration, tel est le cas du nommé Ramanana recruté par Rainilaiarivony en 1863, et nommé secrétaire au poste d'Ampasibe (16). A partir de 1864, année de son accession au poste de Premier ministre, les nominations d'aides de camp au service de Rainilaiarivony se font plus nombreuses. Il a soin de les placer dans les différents postes de la région : Ratsirivola à Tsarasaotrintompony, Andriambololona et Rainisompay (Chef du service des douanes) à Tamatave, Ranjorany à Soamiamina, Andriamora à Vatomandry, Rainikotovao à Betsizaraina. En plus de ces résidents, il y a les aides de camp itinérants qui circulent dans la région le temps d'une mission : collecte de produits, transport de marchandises, convoi de bœufs. C'est le cas du nommé Rabe 10 Hrs et consorts envoyés à Tamatave pour y commercer pour le compte du Premier ministre (17). Mais ce dernier n'est pas le seul à avoir des aides de camp exerçant dans la région. Rainigolo 14 Hrs y envoie en 1873 Rainikotovao et Andriantsalama, Ravoninahitri-niarivo 15 Hrs le nommé Randraza spécialisé dans la vente des bœufs, Rainimaharavo 16 Hrs, Ratavy et en 1865 Rainandriantsilavo confie un troupeau de bœufs à 9 aides de camp pour les vendre à Tamatave (18).

La particularité de ces aides de camp est d'appartenir à la clientèle des Andafivaratra, c'est-à-dire de la famille du Premier ministre qui exerce par conséquent sur cette région un véritable monopole.

Ces représentants locaux de l'oligarchie forment une clientèle qui lui est entièrement dévouée et jouissant du privilège de sa protection. Les relations qui existent entre le chef et son aide de camp (*deha*) rappellent plutôt celles d'un patron et d'un client étant donné les liens affectifs et d'intérêt qui les

(15) Postel (R), *Madagascar*, p. 64.

(16) A.R.D.M. 88 70, p. 3 Antananarivo, 22 Alohamesy 1863, Rainilaiarivony et Andriamandroso 14 Hrs.

(17) A.R.D.M. 88 72, p. 25, 29 Alohamesy 1873 Rainilaiarivony et Rabe 10 Hrs.

(18) Florent (Henri), *Le Gouvernement de Tamatave de 1811 à 1870*, p. 83.

rattachent. L'exemple de Rainikotovao, officier de 11 Honneurs, commandant du poste de Betsizaraina et *deka* du Premier ministre illustre bien ce type de relation. En 1865, Rainilaiarivony lui envoie la somme de cinq cent piastres pour la campagne de collecte du caoutchouc, accompagnée du billet suivant :

«... la promotion que je viens de vous octroyer, le grade et le commandement que vous avez reçus, sont tous des bienfaits que vous avez obtenus de moi. Personne n'a encore bénéficié d'autant de faveur, ainsi, vous pouvez vous-même vous rendre compte que tout ce que vous avez reçu, c'est de moi que vous le tenez ...» (19).

En reconnaissance, Rainikotovao lui offre trois cents piastres (20). Quelle sera ensuite l'attitude d'un tel personnage ?

Soucieux de ménager les intérêts de son chef, il fera son possible pour amasser le maximum de produits avec la somme perçue. Mais il faut en outre qu'il puisse se retrouver dans ses frais, ses fonctions de commandant et d'aide de camp n'étant pas rémunérées. En tant que gouverneur, il a la possibilité de recourir à la corvée. Au lieu d'acheter la gomme copal en question, il pourra abuser de ce pouvoir et empocher consciencieusement les 500 piastres reçues plus haut. En plus, il pourra encore gagner et sur la récolte imposée à la population et sur la vente aux traitants étrangers.

Ces manœuvres des officiers et aides de camp sont des plus courantes et le Premier ministre n'est pas sans les connaître. Dans la lettre citée plus haut, il met d'ailleurs Rainikotovao en garde contre de telles pratiques en précisant bien que les retombées de ces dernières risqueraient de ternir sa réputation face aux étrangers.

Il n'empêche que les aides de camp sont très indépendants vis-à-vis de leur patron. Randraza, *deka* de Ravoninahitriniony 15 Hrs, Officier du Palais, lui emprunte en 1879, 1600 piastres pour une affaire d'exportation de bœufs (21). L'aide de camp devient ainsi l'associé de son chef. La position de Randraza est renforcée par l'importance du trafic qu'il entreprend. Il est en effet en relation avec les traitants étrangers. En 1869, il emprunte 3000 piastres à Samuel Procter (22). En 1880, il réquisitionne les esclaves de la reine installés à Mahasoa pour le transport de tôles à Antananarivo, ce qui est strictement interdit.

(19) *A.R.D.M.* BB 70 pp. 124-125, Antananarivo, 2 Alohotsy 1865, le PM à Rainikotovao 11 Hrs.

(21) *A.R.D.M.* III CC 1880, Toamasina, 17 Adaoro, Randraza à Ravoninahitriniony 15 Hrs.

(22) *A.R.D.M.* DD 76, p. 370, Tamatave, 9 Juillet 1869, Procter Samuel à Rainilaiarivony.

Ces exemples nous montrent l'esprit d'entreprise et de risque qui anime ces aides de camp qui ne craignent pas de manipuler de grosses sommes d'argent; mais aussi de braver les lois. Ils savent pertinemment que les lettres de remontrances et de rappel à l'ordre envoyées par leur chef sont en fait la preuve de son impuissance à contrôler effectivement leurs activités. Lorsque le Premier ministre sermonne Rainikotovao sur l'attitude qu'il doit avoir vis-à-vis de ses administrés, la sévérité des termes employés contraste étrangement avec le rappel des liens de reconnaissance personnels qui, en fait, montre les limites de son pouvoir réel sur son *deka*. L'aide de camp est ainsi devenu, pour l'oligarchie, un élément indispensable du commerce dans cette région. Ayant entre leurs mains les capitaux, ils sont les premiers clients des traitants étrangers. Protégés par le pouvoir, ils accaparent à bas prix la production des populations locales pour la revendre à ces mêmes traitants. Dans ce rôle d'intermédiaire à double sens, ils prélèvent un bénéfice qui est aussi double: tout d'abord pour le compte de leur chef, ensuite à leur propre profit aux dépens des populations locales corvéables à merci et dont la production suffit à peine à leur subsistance.

Mis à part les notables, la population betsimisaraka est très peu concernée par le commerce d'exportation. Les produits sont collectés soit par les officiers et aides de camp, soit par les étrangers par l'intermédiaire de leurs agents métis. Dans les ports, la population autochtone avait la possibilité de vendre directement ses produits aux équipages, mais ce trafic ne porte que sur une faible quantité de marchandises. Il en va tout autrement des notables betsimisaraka.

Pour asseoir sa domination, l'oligarchie tananarivienne a recours aux notables betsimisaraka qui sont devenus ses alliés. Ces derniers, tout comme les dignitaires du royaume ont droit à un certain nombre de *deka* en fonction de leur rang.

Alphonse Philibert dit Banomo et Itsitokana, tous deux *Andriambaventy* (23), ont droit chacun à 30 *deka*, Reniboto (Juliette Fiche), Itsimatahotra et Ibemaso à 25, Sisa à 20. Ce sont aussi des *Andriambaventy*. Les *mpitan-tsaina* peuvent en posséder 5 chacun. La fonction des aides de camp de ces personnages est la même qu'auprès des autorités merina.

La mise en place de ce réseau d'aides de camp ne peut suffire à assurer à l'oligarchie l'entière mainmise économique sur la région, car elle doit affronter des concurrents organisés. Pour ce faire, elle aura recours à des mesures administratives.

(23) *Andriambaventy*: notable

Ces mesures concernent aussi bien les nationaux que les étrangers. Au niveau des nationaux, elles transparaissent d'une part par l'affectation ou la destitution d'officiers dont la fidélité au parti au pouvoir est quelque peu douteuse — c'est le cas du gouverneur Andriamandroso soupçonné d'être un *menamaso*, c'est-à-dire partisan de Radama II. Après son élimination, ordre est donné au nouveau gouverneur d'arrêter tous les *menamaso* de la province. D'autre part, tous les concurrents installés dans la région depuis le règne de Ranavalona I sont évincés. En 1865, ils subissent le même sort que les *menamaso* (24).

Ces évictions sont suivies d'une mesure moins brutale certes mais tout aussi efficace. Il s'agit de l'instauration des passeports pour toute personne voulant se rendre à Tamatave. Passeport qui doit mentionner les raisons du déplacement, sa durée et le nombre de personnes concernées. Au sortir de l'Imerina, cette taxe dénommée *fivoahana* (droit de sortie) est prélevée à Moramanga selon le tarif suivant :

Pour 1 personne	1 ilavoamena	1/48 piastre
1 à 6 personnes	1 sikajy	1/8 piastre
7 à 12 personnes	1 kirobo	1/4 piastre
13 à 25 personnes	1 loso	1/2 piastre
26 à 50 personnes	1 ariary	1 piastre

Cette taxe est aussi perçue à la sortie de Tamatave. Ce système permettait le contrôle et si nécessaire l'élimination des individus dont les activités pouvaient nuire au monopole de l'oligarchie.

Les étrangers n'étaient pas astreints dans leurs déplacements à posséder des passeports, conformément aux clauses des divers traités ratifiés durant cette période, mais leurs activités étaient cependant limitées. En effet, si nous prenons l'exemple du traité franco-malgache signé le 8 août 1868, il est spécifié à l'article 4 que :

« Les Français à Madagascar, jouiront d'une complète protection pour leur personne et leurs propriétés. Ils pourront comme les sujets de la nation la plus favorisée et en se conformant aux lois et règlements du pays, s'établir partout où ils jugeront convenable, prendre à bail, acquérir toute espèce de bien, meubles et immeubles et se livrer à toutes les opérations commerciales qui ne sont pas interdites par la législation intérieure » (25).

Ces restrictions qui font appel aux lois du pays sont en fait de véritables barrières aux appétits d'expansion et de mainmise économique européenne.

(24) A.R.D.M. BB 50, p. 488, 21 Asombola 1868, Rasoherimanjaka à Raharolahy 14 Hrs.

(25) A.R.D.M. DD1, traité de Paix et de commerce franco-malgache du 8 août 1868.

De ce fait, l'exploitation forestière et minière interdite aux particuliers par la législation malgache n'est pas ouverte aux étrangers. Il en est de même de la vente des terrains aux étrangers qui fut l'objet de nombreux litiges, la terre étant par définition la propriété éminente de la reine. Pakenham, consul anglais, définit en ces termes le but du gouvernement merina : «To hold out an indicement to purchase the standing crops on the public domain, by conferring on them the exclusive right of exporting produce» (26).

Il s'agit donc d'écarter l'influence et la mainmise étrangère sur l'exploitation et la commercialisation de certains produits. Mais aussi de faire en sorte que l'étranger ne puisse s'établir d'une façon définitive dans le pays. Aussi le gouvernement essaye-t-il de jouer sur les rivalités entre grandes puissances. En 1864, lors du règlement de l'Affaire Lambert, l'opinion malgache était persuadée que si la France n'avait pas usé de la force, c'est par crainte d'une intervention anglaise (27). La multiplication des traités qui inaugure une politique «tous azimuts» était, dans l'optique de Rainilaiarivony, un rempart contre l'influence étrangère. Quelle est le rôle des étrangers dans le commerce oriental ?

On distingue deux catégories d'étrangers : d'une part les *silamo* dont font partie les *Antalaotra* et les *Karana*, et d'autre part les *Vazaha* (28).

1) Les *Silamo* : *Antalaotra* et *Karana*

Ils forment des communautés très bien organisées malgré leur petit nombre. Les *Antalaotra* font partie généralement des étrangers suivant les lois du pays. Ils sont portés sur la liste du recensement annuel de la population. A ce titre, ils ont le droit de posséder des terres et des esclaves, contrairement aux *Karana* qui vivent plus isolément.

Leurs activités transparaisent rarement dans les archives. Les membres de l'oligarchie se servent souvent de leur intermédiaire pour des affaires commerciales. Ainsi le Premier ministre en 1879 s'associe avec le chef de la Communauté *silamo* pour l'exportation de riz et de bœufs (29). Il semble que ces commerçants *silamo* de Tamatave n'ont pas l'envergure commerciale de leurs homologues de Majunga. Leur petit nombre mais surtout la prépondérance des commerçants merina dans le commerce intérieur et européens dans le commerce extérieur est un handicap à leur expansion.

(26) Mutibwa (P.M.), *The Malagasy and the Europeans (1861-1896)*, p. 137.

(27) Mutibwa (P.M.), pp. 136-141.

(28) *Silamo* : musulman *Antalaotra* : commerçants musulmans de la côte N-W. Ce sont soit des malgaches, soit des comoriens.

Karana : Indiens

Vazaha : Etranger blanc.

(29) A.R.D.M. BB 73, p. 57, Antananarivo, 8 Adimizana 1880, le PM à Ombalahy Manafy.

2) *Les Vazaha*

La ratification des traités commerciaux a entraîné l'arrivée de nombreux étrangers notamment à Tamatave où sont installés les consuls des pays concernés.

Parmi eux certains sont de simples aventuriers vivant de combines louches tel le nommé Charles Louane qui extorqua près de 40.000 piastres à Lauratet et Mme Orioux (30). Quelques uns cependant sont solidement implantés dans la région et ont mis en place un réseau commercial efficace. Ce sont, soit des représentants de maisons mauriciennes, réunionnaises ou londoniennes, soit des particuliers.

Dans la première catégorie, on peut citer la maison Roux de Fraissinet et Compagnie représentée à Tamatave par Alibert. Cette maison réunionnaise en plus d'un magasin d'import-export à Tamatave a une plantation de caféiers à Vatomandry. La maison anglaise Procter qui, à partir de 1869, servira d'intermédiaire au Premier ministre pour ses exportations vers l'Europe. Les maisons mauriciennes Hall et Cie représentée par Wilkinson et Aitken et Cie. Ces grands magasins sont tous situés dans le quartier européen de la pointe Hastie. Parmi eux le plus achalandé ou du moins le mieux connu de la haute société tananarivienne est celui de Procter, car il a su grâce à la publication de brochures publicitaires attirer l'attention des grands de la capitale (31).

Dans la seconde catégorie, nous pouvons voir évoluer des personnages tels que Dupuy et Cerisola, fréquemment cités dans la correspondance de la reine car elle a souvent recours à eux pour ses diverses commandes de marchandises. Ces maisons d'import-export ont des succursales dans les autres ports de la région et des postes de collecte à l'intérieur du pays, vastes entrepôts généralement confiés à des métis qui présentent l'avantage de connaître le pays et ses habitants de même que la langue française. Ils sont en outre facilement acceptés par la population qui se méfie de prime abord du *Vazaha*. Le métis à l'égard de ce dernier joue en quelque sorte le rôle de l'aide de camp vis-à-vis de son chef. Voyons-le en action :

« Mon métis, entouré d'une nombreuse clientèle indigène est en plein dans ses affaires qui ne se concluent pas sans que, de part et d'autre, on dépense beaucoup de paroles. Il a apporté dans sa pirogue plusieurs pièces de ces cotonnades à tissus de couleurs sur fond blanc qu'on nomme patna et

(30) *A.R.D.M.* DD 76, p. 292, Antananarivo, 20 Oct. 1868, le Commissaire de France Garnier à Rainilaiarivony.

(31) *A.R.D.M.* BB 55 p. 32, Antananarivo, 10 Alakaozy 1876, Ranaivalona II à Rainifiringa 15 Hrs.

une barrique de rhum. Le chef du village n'a voulu autoriser l'ouverture des opérations commerciales que moyennant le versement préalable, à son profit, de quatre litres de liquide. Etoffes et boissons s'échangent contre du riz, du rafia et du caoutchouc» (32).

Les échanges, au niveau des populations se font par troc. Il en est de même au port de Tamatave entre la population et les matelots, ceci pour une quantité infinie de marchandises.

« Dès qu'un navire chargé de marchandises arrive en rade ..., une foule d'embarcations montées par des Malgaches, hommes, femmes, se rendent à bord, et là, commence l'opération. Des échanges se font entre le subrécargue et les naturels, les matelots qui ont toujours quelque velléité commerciale, vendent des articles de verroterie ou de quincaillerie, et reçoivent en paiement des volailles, des tortues, des cochons ... » (33).

De l'intérieur, les marchandises collectées sont acheminées à dos d'hommes, en pirogues ou chalands sur les voies d'eau des Pangalana. Le village d'Andevoranto doit son importance au fait qu'il se trouve situé au carrefour de ce trafic fluvial et terrestre. Les grandes maisons commerciales possèdent des chalands jaugeant jusqu'à 20 à 30 T. ce qui représente un net avantage vis-à-vis de leurs concurrents. En outre, la possibilité qu'elles ont de s'approvisionner directement dans leurs stocks de marchandises pour leurs transactions leur permet de faire des bénéfices exorbitants.

L'avantage des commerçants étrangers ne s'arrête pas là. Représentants des maisons-mères installées à Port-Louis, Saint-Denis, Londres, Paris, ils bénéficient de tout un réseau commercial international — moyens de transport, agents commerciaux, clientèle internationale — qui fait d'eux les maîtres du commerce extérieur.

II

EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE TAMATAVE DE 1864 A 1882

Cette étude a pu être entreprise grâce à la présence dans la série IIIcc des Archives de la RDM, des cahiers des douanes dans lesquels sont enregistrés les marchandises exportées et importées et passant par Tamatave. Ils mentionnent en plus de la nature et de la quantité de chaque produit, la taxe prélevée, le nom du navire et du capitaine. Cependant, des renseignements qui nous auraient été utiles manquent; par exemple le nom des importateurs et exportateurs de ces marchandises. En outre, de nombreux

(32) Catat (L), *Voyage à Madagascar 1889-1890*, p. 103.

(33) Buet (Ch.), *Madagascar, la reine des îles africaines*, pp. 225-226.

cahiers manquent. Seules les années 1864, 1869, 1870, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881 sont complètes. Au total sur 57 cahiers répartis entre 1864 et 1882, les 2/3 soit 39 ont pu être compulsés. La lacune est surtout flagrante pour 1866, 1867, 1872, 1873, 1874 et 1875, années importantes pour le commerce de cette région et pour lesquelles seuls 4 cahiers sur 18 ont été retrouvés.

En ce qui concerne le montant annuel des recettes douanières, nous avons pu combler les lacunes de la série IIIcc par des informations recueillies dans la série BB, correspondance du gouvernement central avec les gouverneurs des provinces. Nous avons ainsi retrouvé les récépissés des sommes envoyées par le gouverneur de Tamatave tous les quatre mois. Ils ne mentionnent cependant que le total des recettes douanières sans les détails contenus dans les cahiers des douanes.

L'originalité du commerce extérieur de Tamatave réside dans la variété des produits concernés par ce trafic. En ce qui concerne les exportations, les produits de l'élevage tiennent la première place: bœufs vivants, peaux, viande salée, porc, graisse, viande de porc salée, volailles. Viennent ensuite les produits de la cueillette et de l'agriculture — rafia, caoutchouc, cire, gomme copal, riz, café, haricots, lentilles, tabac — puis les produits de l'artisanat tels que les rabanes, les nattes et les chapeaux et celui de la seule industrie existant dans la région, le sucre.

Pour ce qui est des importations, les tissus prennent sans conteste la première place. Viennent ensuite les alcools, en particulier le rhum des Mascareignes. Ces deux produits ont fait, durant la période étudiée (sauf en 1869 pour le rhum), l'objet d'importations continues. Les articles ménagers, les matériaux de construction, les produits alimentaires, les médicaments et les fripes, quoique figurant d'une façon continue sur la liste des marchandises importées, n'ont pas atteint la même importance. Quant aux armes (fusils, canons, poudre), même si elles représentent une valeur assez importante, leurs commandes n'ont été qu'épisodiques.

Faute de place pour analyser les détails du trafic commercial, produit par produit, nous nous bornerons à illustrer nos propos par l'étude de deux produits types qui représentent les principales exportations et importations de Tamatave; il s'agit des bœufs et produits dérivés pour les exportations et des tissus pour les importations. Les références pour les chiffres que nous aurons l'occasion de mentionner peuvent être vérifiées en annexe de notre étude: *Le gouvernement de Tamatave de 1864 à 1882 - (EESL, 1979)* dans laquelle nous avons relevé année par année et par produit les exportations et les importations de ce port.

LES EXPORTATIONS DE BOEUFs ET PRODUITS DERIVES

L'exportation de bœufs est la principale source de revenus de la douane de Tamatave. En 1864, cette taxe procure 83% des rentrées douanières : Sur un total de recettes s'élevant à 33.402 piastres, 27.831 proviennent de l'exportation de bœufs. En 1869, la proportion atteint 89,2%. Cette proportion n'est cependant pas aussi élevée tous les ans, mais il est un fait que de 1864 à 1882, elle n'a jamais été inférieure à 50%. Le pourcentage le plus bas enregistré se situe en 1880 avec 52,2%.

Les fluctuations de ces exportations dépendent de plusieurs facteurs. On peut en distinguer en gros deux types, les causes naturelles et les causes humaines. Dans la première catégorie peuvent être classés les phénomènes climatiques et les calamités naturelles. Ainsi pendant la saison pluvieuse (novembre à avril) durant laquelle les cyclones sont fréquents, peu de navires font relâche sur la côte orientale, ceux qui s'y risquent n'embarquent le plus souvent que des marchandises facilement manipulables. Par exemple, en 1880, du mois d'Alahasaty à Alakarabo, saison pluvieuse, seulement 50 bœufs sont embarqués à Tamatave. Pendant la saison sèche, 1206 sont exportés. Deux ans auparavant, en 1878, les exportations atteignaient respectivement pour les mêmes saisons 424 et 1147.

Les diverses calamités naturelles ont aussi influencé les exportations de bovins. En 1876, une épidémie de variole sévit sur la côte orientale (34). Au début, grâce à des mesures de sécurité très strictes, Tamatave est épargnée et a pu continuer ses exportations de bœufs qui atteignent 10.150 têtes. Vers la fin de l'année et au début de 1877, le mal s'est propagé à Tamatave à tel point que la célébration du *fandroana* (35) est supprimée. Les exportations de 1877 ont ainsi diminué de 3.512 par rapport à 1876. Le nombre de navires ayant accosté passe de 45 en 1876 à 36. Il en avait été de même en 1870 à cause de l'épidémie de choléra qui ravagea le gouvernement de Majunga et qui obligea les autorités de Tamatave à mettre en quarantaine les navires en provenance de ce port. Les îles voisines n'étaient pas à l'abri de ces épidémies. En 1879, le typhus des bêtes à cornes qui sévit à Maurice (36) fait diminuer les importations de cette île, principal partenaire commercial de Madagascar.

(34) A.R.D.M. IIIcc 1876, Toamasina, 7 Alahamady, Rainandrianaly à Rainilaiarivony.

(35) *Fandroana* : bain royal

(36) A.R.D.M. II CC 5, p. 377, Lettre n° 309, Toamasina, 13 Adijady 1879, Rainifringa 15 Hrs à Rainilaiarivony.

Les causes humaines des variations des exportations se situent à deux niveaux : au niveau des acheteurs étrangers, et au niveau des propriétaires malgaches.

De 1864 à 1878, bon an, mal an, les exportations de bovins ont toujours dépassé le chiffre de 5.000 têtes par an : 9.277 en 1864, 5540 durant les huit premiers mois de 1868, etc... A partir de 1878, le seuil de 5.000 têtes n'est plus atteint. A partir de cette année en effet, les traitants étrangers font pression sur les autorités malgaches pour faire baisser le prix des bœufs fixé uniformément à 15 piastres.

Ils vont s'approvisionner de préférence sur la côte ouest où la surveillance merina est plus lâche et leur permet de trafiquer à bas prix avec les populations locales. C'est le cas du capitaine du « Touareg » qui menace de ne plus acheter des bœufs à Tamatave si les autorités refusent de troquer les bœufs contre de l'alcool (37). Le gouvernement ne peut accepter un tel chantage. Cependant, cet état de choses ne peut que se répercuter sur les exportations. En outre, au niveau des propriétaires malgaches, on note une baisse de l'offre. En 1881, les autorités de Tamatave rendent compte au Premier ministre de la pénurie de bovins qui sévit depuis quelque temps dans la région. Cette situation est due selon le rapport au fait que le nombre de bœufs provenant des Hautes Terres est en baisse et que d'autre part, les populations betsimisaraka se désintéressent de plus en plus de cette activité (38) qui ne leur rapporte rien du fait du monopole des officiers et *deka*. Ainsi de 1878 à 1882, les exportations annuelles sont en nette régression, 2765 en 1878, 2385 en 1879, 2087 en 1880.

Cette baisse de l'offre qui s'explique en partie par le refus des populations dominées des provinces et des Hautes Terres de livrer leurs bêtes à des prix dérisoires aux intermédiaires commerciaux, se traduit paradoxalement par une augmentation de la consommation de viande qui transparait à travers l'augmentation des exportations de peaux.

Avant 1873, les exportations de peaux sont insignifiantes et discontinues. A partir de 1873 cependant, nous observons une augmentation notable. Les exportations du premier tiers de l'année triplent par rapport à l'année précédente, elles passent de 1019 peaux à 3435. C'est la première fois que le nombre de peaux exportées est supérieur à celui des bœufs. L'année suivante et en 1876, parallèlement à une augmentation des exportations de bœufs vivants, on assiste à celles des peaux. En 1877, les exportations de bœufs baissent à cause d'une épidémie de variole. Celles de

(37) A.R.D.M. III CC 1878, Toamasina, 12 Adimizana, Rainifringa 15 Hrs à Ranavalona II.

(38) A.R.D.M. III CC 1881, Toamasina, 29 Asorotany, Ratsita 10 Hrs à Rainilaiarivony.

peaux font un bond et atteignent cette année-là 21.374 pièces. Le rapport exportation de peaux / exportation de bœufs est de 3,2.

En 1878, il est de 15, en 1882 de 18.

L'augmentation constante des exportations de peaux dément la pénurie de bétail mentionnée par les officiers de Tamatave. Le fait est que les populations refusent de vendre leurs bêtes et préfèrent les abattre pour la consommation et vendre ensuite les peaux. Ce qui tendrait à prouver un changement notable de mentalité et d'habitudes alimentaires malgaches. Tout se passe comme si les exportations de peaux étaient des palliatifs à la diminution du commerce des bœufs vivants. Si les exportations de bœufs sont en nette régression, alors même qu'elles représentaient jusqu'en 1877 la principale source de revenus des douanes de Tamatave, nous assistons paradoxalement à une augmentation constante des importations de certains produits, tels que les tissus et les alcools.

LES IMPORTATIONS DE TISSUS ET D'ALCOOLS

Les tissus représentent aussi bien en volume qu'en valeur, le principal produit d'importation de Tamatave. On y trouve diverses variétés depuis les cotonnades ordinaires ou *soga*, jusqu'aux soieries les plus fines. On distingue les cotonnades ordinaires, parmi lesquelles, les *soga bintsy*, épaisses et peu solides. Ce sont des toiles écruées de Manchester de 30 à 36 pouces (0,76 à 0,91 m) de largeur et de 24 à 40 yards (32 à 36 m) de long; les *soga manakalahy*, toiles américaines, plus appréciées par la population (39). Plus minces et plus solides, elles sont cependant meilleur marché. Elles sont importées en ballots mesurant 2400 yards (2193 m), ce qui est moins commode pour le transport (40). Les cotonnades imprimées sont connues à Tamatave sous la dénomination de *soga Mojanga*, on les distingue selon les dessins qu'elles portent :

- Berika voromahery : portant le dessin d'un aigle
- Andefona : représentant un personnage armé d'une sagaie
- Betaimparasy : à pois
- Soavalimanidina : dessin d'un cheval en plein saut.

Les importations de tissus connaissent un grand essor entre 1869 et 1878. En 1864, elles n'atteignaient que 99.310 m. En 1869, elles se chiffrent à 1.721.186 m et se maintiennent à ce niveau jusqu'en 1876, avec quelque baisse certaines années comme en 1872. 1872 est en effet marqué par la succession de deux calamités qui s'abattent sur la région : un cyclone le

(39) Rasoamiamanana (M), *Aspects économiques et sociaux de la vie à Majunga (1862-1881)*.

(40) Rolland (J.B. de Kassang), *Huit mois à Madagascar*, p. 22.

5 Asorotany qui détruit 736 maisons (41) et vers la fin de l'année des inondations (42). Ces calamités vont entraîner une baisse du trafic commercial et par conséquent des importations. Elles vont augmenter en 1874 et 1875 pour chuter à nouveau en 1876 à cause de l'épidémie de variole. Ce n'est qu'en 1877 et 1878 qu'on peut effectivement parler d'une reprise et même d'un véritable bond des importations de tissus qui atteignent respectivement 4.176.151 m et 3.270.526 m. A quoi est due cette hausse ?

Nous avons déjà noté la chute des exportations de bœufs à partir des années 1877-1878. Chute due à des causes que nous avons par ailleurs essayé d'analyser. Cette baisse du commerce des bœufs est durement ressentie par les commerçants étrangers qui essayent de compenser cette perte par l'intensification des importations. En 1878, la vente des tissus perçus en droit de douanes atteint 14.607 piastres alors que le montant total des droits perçus à l'exportation ne totalisent que 12.579 piastres.

Cet afflux de tissus provoque une crise de mévente. Ainsi, en 1878, 553 ballots de tissus appartenant à la reine sont invendus. En 1879, la situation s'aggrave car 1089 ballots sont stockés dans les magasins des douanes au risque d'être détériorés. La conséquence directe de cette situation est la baisse des prix. Si dans les années 70 le ballot de *soga mojang*a coûtait 90 piastres, en 1880 il ne valait plus que 77,5 piastres (43).

Le cas des importations d'alcool présente des similitudes avec celui des tissus, en ce sens que leur période d'expansion correspond aux années de baisse générale des exportations. En effet, la taxation à partir de 1868 des alcools produits localement (44) va avantager la consommation du rhum importé, au grand bénéfice des importateurs étrangers et des revendeurs malgaches. Si en 1864 les importations n'atteignent que 953 fûts, en 1878 elles s'élèvent à 3680 fûts. Le développement de ces importations n'est pas dû à une augmentation de la demande mais plutôt à la volonté des commerçants de compenser leur perte sur le commerce d'exportation par un accroissement des importations avec les risques qu'une telle attitude peut comporter.

Le bilan de cette politique est le déficit grandissant de la balance commerciale du premier port de l'île.

(41) *A.R.D.M.* III CC 1872, Toamasina, 12 Asorotany, Rainifiringa 15 Hrs à Ranavalona II.

(42) *A.R.D.M.* III CC 1872, Toamasina, 29 Adaoro, Rainifiringa 15 Hrs à Ranavalona II.

(43) *A.R.D.M.* BB 73, pp. 137-138, Antananarivo, 10 Alohotsy 1880, Rainilaiarivony à Rainifiringa.

(44) *A.R.D.M.* BB 52, p. 168, Antananarivo, Ranavalona II à Rainifiringa.

En 1864, les recettes d'exportations s'élèvent à 1.149.325 F ; en 1881, elles n'atteignent plus que 623.805 F soit une diminution de moitié, alors que les importations se chiffraient en 1881 à 1.280.171 F (45).

A la veille de la première guerre franco-merina, tout se passe comme si le gouvernement de Tamatave, ayant épuisé ses potentialités économiques, se trouvait à bout de souffle. De premier port d'exportation qu'il était au milieu des années 60, Tamatave n'est plus que le déversoir des produits d'importation. Nous essayerons, pour conclure d'analyser les causes d'un tel revirement de situation.

CONCLUSION

Si la décennie 1860-1870 avait vu le développement du système libre-échangiste, au niveau des pays occidentaux — ce qui avait favorisé les accords commerciaux entre Madagascar et certains de ces pays — à partir des années 70, nous assistons peu à peu au retour au protectionnisme notamment après la crise économique de 1873. C'est ainsi qu'on observe dès 1875 une tendance vers le protectionnisme et parallèlement on assiste à une reprise de l'expansion coloniale. En France, cette tendance s'affirme au lendemain de la défaite de 1871. Il faut noter dans ce cas le rôle des sociétés de géographie dans la remise à jour de l'idéologie coloniale. Sur le plan des relations franco-merina, ce revirement de situation se traduira par un durcissement de la position française dans les différends qui l'opposeront au gouvernement de Rainilaiarivony, par des pressions sur les plans économique et politique qui aboutiront aux affrontements armés de 1882. Les conséquences de la détérioration progressive des relations entre les deux pays se répercutent nécessairement sur le plan commercial.

Mais la détérioration de la situation économique du gouvernement de Tamatave n'est pas due uniquement à des causes extérieures. Les causes endogènes, inhérentes à la structure sociale et au mode d'exploitation économique, au service de l'oligarchie au pouvoir, ont une part prépondérante dans cette situation.

Ce qui frappe le plus quand on étudie le système d'exploitation mis en place par le gouvernement merina, c'est sa cohérence et sa simplicité. Il s'agit de tirer le maximum de profits des potentialités économiques de la région en limitant le plus possible les dépenses d'investissement. De cet

(45) Estimations faites à partir des sommes représentant la part de la reine sur la vente des marchandises douanières.

axiome découlent toutes les mesures prises par le gouvernement aussi bien à l'échelon local que central. Un deuxième point essentiel à noter est le fait que l'oligarchie est composée en majorité de gens issus d'un milieu mercantile dont le chef de file est le Premier ministre lui-même, premier représentant du clan des Andafiavaratra. Comme tout bon commerçant, ces oligarques ont à cœur de mettre l'économie de cette région réputée riche à leur service, au risque de l'extravertir. En effet, si la production, par suite des différentes causes que nous avons citées, montre une nette tendance à la baisse, les importations ont par contre subi une augmentation notable. Il y a là apparemment une contradiction. Car logiquement, comment une population dont les ressources sont en baisse continue, pourrait-elle subvenir à l'achat de tous ces produits importés en quantité de plus en plus grande? En fait, la plupart de ces marchandises ne sont nullement destinées à la population locale. Elles ne profitent donc qu'à une minorité de gens enrichis par le commerce d'exportation, commerce qui s'effectue aux dépens de la masse de la population productrice. En effet, la primauté donnée aux produits de cueillette d'exportation dont l'exploitation irrationnelle entraîne l'épuisement a laissé au second plan l'agriculture. L'élevage subit les contre-coups des difficultés du secteur agricole.

L'absence d'infrastructure adéquate, la corruption qui règne au niveau de l'administration, la non-prise en compte des intérêts et du bien-être des populations ne pouvaient logiquement aboutir qu'à la faillite du système d'exploitation. Finalement, la constatation suivante s'impose: la mainmise économique par une minorité de privilégiés soucieux de ses seuls intérêts de classe est la cause première de la faillite économique de la région. De cette situation découlent en effet toutes les exactions perpétrées sur les populations. Cette exploitation pouvait se maintenir tant qu'aucun danger extérieur ne menaçait le monopole de l'oligarchie. A partir du moment où elle devait affronter l'impérialisme français, elle n'avait pour seule ressource que d'essayer de se rallier les populations mêmes qu'elle opprimait. Pour ce faire, des semblants de réformes sont entreprises qui ne réussiront cependant pas à leurrer ces populations qui à travers diverses formes de résistance ont contribué à précipiter la décadence économique de la région et de l'oligarchie exploiteuse.

L'échec du développement économique du gouvernement de Tamatave, première province côtière du royaume, illustre une défaite plus vaste, celle de la minorité dominante dans son entreprise d'exploitation des populations dominées des diverses régions de l'île.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A/ SOURCES MANUSCRITES

Archives de la République Démocratique de Madagascar (A.R.D.M.):

SERIE III CC : *Correspondance des gouverneurs des provinces avec le gouvernement central.*

SERIE BB : *Correspondance du pouvoir central avec les gouverneurs des provinces*

SERIE LL : *Relations étrangères*

SERIE DD : *Relations étrangères*

SERIE LL : *Douanes*

B/ OUVRAGES IMPRIMES

I) OUVRAGES GENERAUX

BOITEAU (P.), *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Paris, Ed. Sociales 1965, 431 p.

DESCHAMPS (H.), *Histoire de Madagascar*, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1972, 358 p.

LESOURD (J.A.) et GERARD, *Nouvelle Histoire économique*, tome I, *Le XIXè siècle*, Ed. Armand Col. D Paris 1976.

TOUSSAINT (A.), *Histoire des îles Mascareignes*, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1972, 351 p.

II) ETUDES, RECITS DE VOYAGES

BUET (Ch.), *Madagascar, la reine des îles africaines*, Paris, Sté Libr. Catholique 1883, 391 p.

CATAT (L.), *Voyage à Madagascar 1889-1890*, Paris, Univers Illustré, 1893, 391 p.

CHAPUS ET MONDAIN, *Rainilaiarivoñy un homme d'Etat malgache*, Paris, Ed. Diloutremer, 1953, 442 p.

CHAUVIN (J.), *Le vieux Tamatave (1700-1936)*, Paris, 1945, Impr. Coquemard, 173 p.

ESOAVELOMANDROSO (M.), *La province maritime orientale du « Royaume de Madagascar » à la fin du XIXè siècle (1882-1895)*, Paris, Tananarive, 1976, 467 p.

- FONTOYNONT et NICOL, «Les traitants français de la Côte Est de Madagascar de Ranavalona I à Radama II», in *Mémoires de l'Académie Malgache*, Tananarive, 1940, Fascicule XXXIII, Ed. Pitot de la Beaujardière, 73 p.
- FLORENT (H.), *Le gouvernement de Tamatave de 1864 à 1882, développement économique*, Université de Madagascar, EESL, 1979, 279 p.
- JULIEN (G.), *Institutions politiques et sociales de Madagascar*, Paris, Impr. T. Samat et Cie, 1890, 1973, 414 p.
- MIEGE (J-L.), «Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours», *Nouvelle Clio*, Paris, PUF, Nouvelle Clio, 1973, 414 p.
- MUTIBWA (P.M.), *The Malagasy and the Europeans (1861-1895)*, Ibadan History Series, 1973, 411 p.
- POSTEL (R.), *Madagascar*, Paris, Ed. Challamel, 1886, 318 p.
- RASOAMIARAMANANA (M.), *Aspects économiques et sociaux de la vie à Majunga entre 1862 et 1889*, Université de Madagascar, EESL, Tananarive, 1974, 162 p.

SUMMARY

Through the study of the commercial traffic in Toamasina harbour between 1864, date of Rainilaiarivony's accession to the post of Prime Minister and that of the end of a politically disturbed period — and 1882, date of the outbreak of the 1st French-Hova war, the author aims at analyzing the system of exploitation established by the Merina government in a province economically rich and whose capital town is both the main harbour of the island and the residence of the foreign consuls.

At first, the author enlarges on the future of Toamasina and its circumscription: the customs are reorganized, administrative reforms are carried out, and, especially, the influence of the oligarchy on the wheels of the economy due on the one hand to the presence of customers — the Deka and some local personalities — and on the other hand, to the use of the judicial apparatus of the kingdom in order to control the foreign rivals.

Then, the author deals with the evolution of the foreign trade in Toamasina, starting from the study of two typical products representing the main exports and imports of the harbour: cattle and by-products, materials and spirits. From the obviously decreasing exports and the increase of the imports the author draws a conclusion on the deterioration of the economic situation of the province.

In his conclusion the author analyzes the causes of such a failure and after having given a minute description of the working and the characteristics of the economic policy of exploitation of the oligarchy, he attributes it mainly to the influence on the economy of a privileged minority, only anxious to serve its privileges.

FAMINTINANA

Famakafakana ny rafi-pihariana nampihariny ny fitondrampanjakana merina teo amin'ny faritra iray mahabe fanantenana eo amin'ny lafin'ny toe-karena no kendren'ny mpanoratra amin'ny fandinihana ny varotra tao amin'ny seranan'i Toamasina (v. 1). Ny vitan'ny hoe seranana lehibe indrindra eto amin'ny nosy i Toamasina, fa renivohi-paritany koa itoeran'ny masolohom-piainana vaahiny.

Asehony ny mpanoratra aloha ny rafitra napetraka eo amin'ny fitantanana an'i Toamasina sy ny faritaniny: fanamboarana ny sampan-draharaha miandraikitra ny fadin-tseranana, fandaminana eo amin'ny fitondrana ny faritany ary amin'izany ny tomba nentina'antokon'olombitsy mba handraizana tanteraka ny toe-karen'ny fanany. Deka ary loholona betsimisarakana sasantsaany no namiasany. Tsy koa ny

fampiharana ny didy aman-dalan'ny tany sy Fanjakana mba hamerana ny fahafahan'ny vahiny eo amin'ny fiharian-karena. Ny lafin-javatra faharoa nodinihin'ny mpanoratra dia ny fifandraisan'i Toamasina amin'ny firenena hafa. Hita misongadina ary fa mikoroso ny toe-karen'ny faritr'i Toamasina, satria mihena ny entana aondrana na dia ny ombysy ny hoditra ary mitombo be lavitra ireo entana ampidirina toy ny lamba sy ny toaka isan-karazany. Araka ny hevitra ny mpanoratra dia vokatra ny fandraisan'olom-bitsy ny toe-karena izany. Tsy nihevitra afa-tsy ny soa no azy mahokana mantsy izy ireo.